

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20220426-07-DE
Date de télétransmission : 18/05/2022
Date de réception en préfecture : 18/05/2022

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
BUREAU DELIBERATIF
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 26 Avril 2022

Nombre de Membres

| Membres en exercice | Présents | Votants |
|---------------------|----------|---------|
| 13 | 12 | 12 |

Date de convocation
20 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six Avril à dix-huit heures, le Bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIEUS, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Dominique GRANDIEU, Pierre JULIEN, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC.

Absents : Sébastien POINT.

Monsieur Laurent TROGRIC a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Aménagement de l'avenue de la Libération à Frouard (tranche 4) – Autorisation de signer

N° de délibération : 7

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|----------------------|---------------------------------|------|--------|------------|-----------------|
| 12 | 12 | 12 | 0 | 0 | 0 |

Rapporteur : M. MAXANT

Dans le cadre de la tranche 4 des travaux à réaliser avenue de la Libération à Frouard, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey va procéder à l'aménagement de la voirie incluant la gestion intégrée des eaux pluviales et la remise à neuf de l'éclairage public.

Dans ce cadre, un marché à procédure adaptée comprenant deux lots a été lancé :

- Lot 1 : Aménagement de la voirie
- Lot 2 : Éclairage public

La consultation a donné lieu à la remise de 2 offres pour le lot n°01 et 6 offres pour le lot n°02.

A l'issue de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 7 avril 2022, a émis un avis favorable à l'attribution du marché dans les conditions suivantes :

- Lot 1 : offre variante de la société EIFFAGE ROUTE, pour un montant de 395 708,90 € HT ;
- Lot 2 : offre de la société SDEL LUMIERE, pour un montant de 24 495,00 € HT.

Il vous est proposé d'attribuer les lots selon l'avis de la commission d'appel d'offres et d'autoriser le Président à signer les marchés en question avec les attributaires visés ci-dessus.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 7 avril 2022,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer le marché des travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération à Frouard (tranche 4) dans les conditions suivantes :

- Lot 1 – Aménagement de la voirie : EIFFAGE ROUTE (variante) pour un montant de 395 708,90 € HT ;
- Lot 2 – Eclairage public : SDEL LUMIERE pour un montant de 24 495,00 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et
an susdits.
Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRIC